

Nature de l'acte : 1-4

DÉC-2022/084 – Travaux de maçonnerie – Château de Pontécoulant

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°1/5.4 en date du 15 juin 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Vu devis reçu,

DÉCIDE :

De procéder à divers travaux de maçonnerie au château de Pontécoulant par la SARL BLAIS Jimmy sise Le Perreux – Condé sur Noireau - 14110 Condé en Normandie pour les montants suivants :

- future porte d'entrée principale : 355.56 € T.T.C.
- puit du parc : 4 022.58 € T.T.C.
- étage de la Bergerie : 2 870.94 € T.T.C.

Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Décide d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Conseil Municipal et d'en rendre compte au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 6 octobre 2022

LE MAIRE



Valérie DESQUESNE